

Nancy, le 3 septembre 2026

Inspecteurs d'académie – Inspecteurs pédagogiques
régionaux
Inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de (discipline)
S/c de madame ou monsieur le chef d'établissement

Partie commune

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre engagement quotidien au service de la réussite de nos élèves. En cette rentrée 2026, nous partageons avec vous les priorités académiques qui s'inscrivent naturellement dans les trois axes du nouveau projet stratégique : renforcer l'ambition et la mobilité, agir pour l'égalité des chances et garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être.

Nous prenons aussi appui sur la circulaire de rentrée 2026 « instruire et protéger » qui rappelle que l'année à venir est conçue non comme celle de nouvelles réformes structurelles mais comme celle de la consolidation des réformes engagées.

- **Recentrer notre action pédagogique sur la maîtrise du langage et du raisonnement scientifique.**

La priorité est donnée à l'acquisition du langage et à la capacité à élaborer une pensée complexe, dans toutes les disciplines. Tout au long de la scolarité, le travail sur la lecture, l'écriture et la diversification du vocabulaire doit être exigeant et assidu afin de comprendre le monde, d'exercer son esprit critique, de développer son autonomie de pensée et d'utiliser de manière éclairée les outils numériques, y compris ceux fondés sur l'intelligence artificielle. **Cette exigence passe également par la maîtrise du geste graphique et par la capacité à rédiger des textes complets.** L'autre priorité porte sur le raisonnement scientifique : observer, émettre des hypothèses, expérimenter, analyser et conclure. Elle s'accompagne d'une vigilance particulière sur la réduction des inégalités entre filles et garçons dans les parcours scientifiques, du premier degré jusqu'au baccalauréat et aux études supérieures.

- **Améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves.**

Parce qu'on apprend mieux lorsque l'on se sent en sécurité, reconnu et soutenu, le climat scolaire constitue un levier essentiel de la réussite des élèves et du bien-être de la communauté éducative. La mise en œuvre obligatoire du programme EVARS dans toutes les disciplines permet de promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

La passation des questionnaires « Brisons le silence, agissons ensemble », obligatoire à cette rentrée, doit permettre à chaque élève de trouver l'écoute et le soutien nécessaires face aux situations de violence physique, morale ou sexuelle.

Le climat scolaire repose également sur le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment le principe de laïcité et la neutralité du service public, ainsi que sur la civilité. Le Bulletin officiel du 2 juillet dernier vient renforcer cette ambition citoyenne : à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle rendant hommage à tous les « Morts pour la France » sera organisée dans chaque école et établissement à proximité du 11 novembre, afin de transmettre aux élèves la mémoire des épreuves traversées par la Nation et le sens de la cohésion nationale.

Le même bulletin officiel annonce l'extension de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée dès la rentrée 2026, en cohérence avec les règles déjà en vigueur à l'école et au collège. Cette interdiction ne remet cependant pas en cause l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du lycée 4.0 ni l'usage pédagogique du téléphone portable. Tout en associant les élèves et notamment le CVL, il appartient aux équipes de s'emparer de cette mesure afin de lui donner une portée éducative. Les parents seront, eux aussi, partie prenante. La relation école-famille est par ailleurs un enjeu majeur dans la réussite des élèves. Fondée sur le dialogue et l'accompagnement mais aussi le respect du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'autorité des personnels, elle fait l'objet d'une attention constante dans l'académie de Nancy-Metz.

Enfin, cette année scolaire s'inscrit également dans une véritable année de la santé : des actions seront déployées au niveau académique et toutes les initiatives locales collectives sur cette thématique seront valorisées.

• **Prendre soin de nos personnels.**

Notre institution ne peut prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels.

Les efforts de formation, d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement de chacun se poursuivent, avec la volonté d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : meilleur accueil des nouveaux collègues, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle dans les situations les plus graves.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ces priorités au sein de vos classes et de vos établissements.

Les corps d'inspection vous remercient pour votre investissement et vous souhaitent une belle année scolaire 2026-2027.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie économie-gestion



Chères et chers collègues,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons à l'occasion de cette rentrée scolaire 2026-2027.

Nous souhaitons avant tout vous remercier pour votre engagement quotidien au service de l'accompagnement et de la réussite de nos élèves et étudiants. Par votre investissement dans les classes, dans vos établissements, dans les actions de formation et dans la dynamique de notre discipline, vous contribuez à la qualité, à la cohésion et au rayonnement de nos enseignements et à la valorisation de nos diplômes.

Les résultats de la session 2026 aux examens témoignent une nouvelle fois de cet engagement collectif et de l'exigence que vous portez auprès de vos élèves et étudiants. Ils sont présentés dans les annexes 1 et 2.

Nous accueillons chaleureusement les collègues qui rejoignent notre académie cette année. Nous adressons également toutes nos félicitations aux lauréates et lauréats des concours 2026, auxquels nous souhaitons pleine réussite dans leur entrée dans le métier.

Cette année, cinq professeurs chargés de mission d'inspection exerceront à nos côtés :

- Julien Chapuzet (lycée Schuman – Metz) ;
- Billal-Sofiane Cherifi (lycée Bertrand – Briey) ;
- Anne-Laure Fleurette-Claudel (lycée Chopin – Nancy) ;
- Nicolas Larminach (lycée JBS Chardin – Gérardmer) ;
- Christophe Lécina (lycée Daubié – Rombas).

Par ailleurs, Karine Galland (lycée Chopin) poursuivra son engagement dans l'accompagnement et la formation des enseignants stagiaires à l'INSPÉ. Julien Chapuzet (lycée Schuman) restera notre interlocuteur académique pour le numérique et accompagnera les équipes dans la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants. Nous remercions également Faïza Moha (lycée Rosa Parks) pour l'animation du site disciplinaire académique (<https://ecogest-nancy-metz.org/>).

Priorités pédagogiques

La circulaire de rentrée 2026-2027 invite l'ensemble des personnels à recentrer l'action de l'École sur ses deux missions fondamentales : instruire et protéger. Elle souligne notamment deux priorités pédagogiques qui concernent toutes les disciplines : la maîtrise du langage et le développement du raisonnement scientifique.

Dans nos enseignements, nous veillerons donc tout particulièrement à :

- développer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et du vocabulaire pour permettre à chaque élève et étudiant de construire une pensée claire, autonome et argumentée ;

- renforcer les démarches d'analyse, de résolution de problèmes, de traitement de données quantitatives, de justification et d'esprit critique ;
- valoriser les parcours et les réussites de toutes et tous en portant une attention constante à la réduction des inégalités entre les filles et les garçons ;
- accompagner les élèves dans un usage raisonné, éthique et éclairé des outils numériques et de l'intelligence artificielle ;
- maintenir un cadre de travail serein, exigeant et protecteur, fondé sur le respect de chacun, la civilité, la laïcité et les valeurs de la République.

Ces orientations trouvent naturellement leur place dans les enseignements des séries STMG et STHR, ainsi que dans les formations de BTS, où la maîtrise de la communication, l'exploitation rigoureuse de données, la démarche de projet, la prise de décision et la professionnalisation constituent des dimensions essentielles des apprentissages.

Ressources institutionnelles et partenariats

Pour les séries STMG, STHR et les BTS, nous rappelons l'importance de s'appuyer sur les textes et ressources institutionnels afin de garantir la qualité et la conformité de nos enseignements :

- les programmes, textes réglementaires et documents pédagogiques disponibles sur Éduscol ;
- les référentiels en vigueur pour chaque BTS, notamment les référentiels de certification publiés par le ministère de l'Enseignement supérieur ;
- les sites nationaux de ressources pédagogiques : [CRCM-TL](#), [CRCOM](#), [CERTA](#), [Hôtellerie-Restauration.ac-versailles](#).

Le [passeport éducdroit](#), précédemment réservé à un public de quatrième et de troisième, est désormais ouvert à tous les niveaux du lycée. D'une durée annuelle de 6 heures (3 séances de 2 heures), il peut s'inscrire logiquement dans vos enseignements de droit en série STMG grâce à des ressources "clefs en main" afin de travailler de manière concrète une question de société sous l'angle juridique. (lien vers la [page Eduscol](#)). Vous pouvez également participer à la formation académique dédiée au déploiement du passeport éducdroit ([lien pour s'inscrire à la formation académique dédiée au passeport éducdroit](#) d'ici le 16 septembre 2026).

L'association [Parlons démoncratie](#) propose des interventions de représentants des grandes institutions publiques, en classe afin de débattre avec vos élèves développer leurs compétences citoyennes et faire vivre les valeurs démocratiques : vous pouvez effectuer une demande d'intervention sur le [site dédié](#).

Par ailleurs, n'hésitez pas à prendre appui sur les projets de l'économie sociale et solidaire avec la 11^{ème} édition de « Mon ESS à l'École », découvrez le [communiqué de L'ESPER](#). Pour rappel, « [Mon ESS à l'École](#) » offre des illustrations concrètes de nos enseignements d'économie-gestion via la réalisation d'un projet par les élèves qui adoptent les valeurs, les principes et la démarche de l'ESS. Pour en savoir plus, **participez à une session d'information en ligne mardi 8 septembre à 17h** animée par L'ESPER, [sur inscription](#).

Nous vous invitons également à contribuer au développement du site disciplinaire académique en proposant régulièrement des articles, ressources, photographies, reportages ou séquences vidéo présentant les projets et initiatives menés dans vos établissements. Ces contributions participent à la valorisation du travail des équipes et à la diffusion des pratiques inspirantes.

Formation

Les offres de formation sont pilotées par l'École académique de la formation continue (EAFC). Une part importante des actions est destinée à des publics désignés. Nous vous invitons néanmoins à consulter régulièrement l'offre de formation à inscription individuelle : [lien vers le site EAFC](#). **Les premiers modules seront ouverts à inscription du 10 au 24 septembre puis d'autres suivront avec une préinscription du 18 septembre au 2 octobre 2026.** Nous vous encourageons à vous mobiliser sur les modules susceptibles de répondre à vos besoins, qu'ils soient disciplinaires ou transversaux.

Pour cela, vous pouvez vous abonner aux cycles suivants afin de recevoir les notifications en temps utile :

- [cycle intégrant nos formations disciplinaires](#),
- [autre cycle dédié au thème de la motivation](#).

Nous attirons votre attention sur l'ouverture d'un nouveau module disciplinaire : **intégrer l'intelligence artificielle aux enseignements d'économie-gestion**. D'autres dispositifs disciplinaires seront proposés avec des inscriptions sous pilotage.

Parcours et communication

Au cours de l'année, certaines et certains d'entre vous seront concernés par un rendez-vous de carrière dans le cadre du dispositif PPCR — Parcours professionnels, carrières et rémunérations. Les informations pratiques relatives à ce dispositif sont disponibles sur [SIAE](#).

Pour toute communication institutionnelle, la messagerie académique demeure le canal privilégié. La répartition des services des inspecteurs, les actualités disciplinaires ainsi que les ressources utiles sont consultables sur le site disciplinaire académique : <https://ecogest-nancy-metz.org/>.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée, une année scolaire à la fois exigeante, sereine et féconde, riche en coopérations, en projets partagés et en réussites pour nos élèves et nos étudiants.

Christophe CORNOLTI

06.59.67.78.06

Sophie CURIEN

06.59.67.77.06

Pierre VILLEMAIN

06.75.86.14.85

ANNEXE 1 - ACADÉMIE NANCY-METZ - RÉSULTATS AU BACCALAURÉAT

Baccalauréat	Session 2026			Session 2025			Session 2024		
	Nbre de candidats	Nombre de diplômés	% de réussite	Nbre de candidats	Nombre de diplômés	% de réussite	Nbre de candidats	Nombre de diplômés	% de réussite
Série STMG	2405	2137	90.68	2431	2240	92.14	2631	2338	88.86
RH et Communication	646	570	88.23	624	570	91.34	691	607	87.84
Mercatique	1094	954	87.20	1102	1013	91.92	1205	1057	87.72
Gestion finance	638	589	92.32	672	629	93.60	690	637	92.82
SIG	27	24	88.89	33	28	84.85	45	37	88.22
Série STHR	86	83	96.51	115	112	97.25	114	106	92.98

ANNEXE 2 - ACADÉMIE NANCY-METZ - RÉSULTATS AUX BTS TERTIAIRES

Spécialités	Session juillet 2026			Session 2025		
	Nombre d'inscrits présents	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Nombre d'inscrits présents	Nombre de diplômés	Taux de réussite
Gestion de la PME	489	394	80.57	495	405	81.82
Support à l'action managériale	178	148	83.15	185	161	87.03
Assurance	67	51	76.12	73	61	83.56
Banque, conseiller clientèle	62	48	77.42	48	35	72.92
Commerce International	153	120	78.43	167	133	79.64
Comptabilité et Gestion	404	324	80.20	402	325	80.85
Communication	113	81	71.68	116	92	79.31
Management en Hôtellerie Restauration :						
Option A	53	39	73.58	45	39	86.67
Option B	70	47	67.14	39	28	71.79
Option C	26	23	88.46	26	22	84.62
Services informatiques aux organisations						
Option A	115	92	80.00	94	69	73.40
Option B	45	32	71.11	62	46	74.19
Management commercial opérationnel	908	634	69.82	970	683	70.41

Négociation et Digitalisation de la Relation Client	591	474	80.20	536	440	82.09
Collaborateur juriste notarial	60	47	78.33	62	53	85.48
Professions immobilières	138	109	78.99	163	124	76.07
Conseil et commercialisation de solutions techniques	46	39	84.78	50	45	90.00
Gestion des transports et logistique associés	63	46	73.02	61	44	72.13
Tourisme	83	70	84.34	86	77	89.53
Management Opérationnel de la sécurité	30	24	80.00	18	15	83.33

ANNEXE 3 - Répartition de service des IA-IPR d'Economie et gestion [2026-2027]

I – Suivi des établissements

Département	Public	Privé	VILLE	Christophe CORNOLTI	Sophie CURIEN	Pierre VILLEMAIN
54	PU		BRIEY		L. BERTRAND	
54		P R	BRIEY		ASSOMPTION	
54	PU		JARNY	J. ZAY		
54	PU		LONGWY	A. MÉZIÈRES		
54		P R	LONGWY	LES RÉCOLLETS		
54	PU		LUNÉVILLE		E. BICHAT	
54	PU		NANCY	F. CHOPIN		
54	PU		NANCY			G. DE LA TOUR + UFA
54	PU		NANCY	J. D'ARC		
54		P R	NANCY		P. DE COUBERTIN	
54		P R	NANCY		C. DE FOUCAULD	
54	PU		NANCY		LORITZ + UFA	
54	PU		PONT A MOUSSON		J. MARQUETTE	
54	PU		TOMBLAINE		A. VAROQUAUX	
54	PU		TOUL	L. MAJORELLE		
54	PU		VANDOEUVRE		J. CALLOT	
54	PU		VILLERS LES NANCY			STANISLAS +UFA
55	PU		BAR LE DUC		R. POINCARÉ	
55		P R	BAR LE DUC		ST LOUIS	
55	PU		COMMERCEY	H. VOGT		
55		P R	COMMERCEY	J. D'ARC		
55	PU		STENAY		A. KASTLER	
55		P R	VERDUN	STE ANNE		
55	PU		VERDUN	J.A. MARGUERITTE		
57	PU		BITCHE	TEYSSIER		
57	PU		CREUTZWALD		F. MAYER	
57	PU		DIEUZE		C. HERMITE	
57	PU		FAMECK	SAINT-EXUPÉRY		
57	PU		FORBACH			B. PASCAL + UFA
57	PU		METZ		COMMUNICATION	
57		P R	METZ			DE LA SALLE
57	PU		METZ			R. MONDON + UFA
57	PU		METZ			FABERT
57	PU		METZ			R. SCHUMAN + UFA
57		P R	METZ	SAINT ETIENNE (site Méjanes)		

57		P R	PELTRE			NOTRE DAME
57	PU		ROMBAS	J. DAUBIÉ		
57	PU		SAINT-AVOLD			J.V PONCELET
57	PU		SARREBOURG	L. MANGIN		
57	PU		SARREGUEMI NES	J. DE PANGE		
57	PU		SARREGUEMI NES		H. NOMINE + UFA	
57	PU		THIONVILLE			ROSA PARKS
57		P R	THIONVILLE	PROVIDENCE		
88	PU		BRUYÈRES	J. LURCAT		
88	PU		ÉPINAL		L. LAPICQUE	
88		P R	ÉPINAL		ST JOSEPH	
88	PU		GÉRARDMER			JBS CHARDIN + UFA
88	PU		NEUFCHÂTEA U	P. et M. CURIE		
88	PU		REMIREMONT		A. MALRAUX	
88		P R	SAINT-DIÉ	BEAUJARDIN		
88	PU		SAINT DIE	J. FERRY		

Pierre VILLEMAIN est chargé d'une mission d'inspection sur l'académie de Strasbourg dans le domaine de l'Hôtellerie – Restauration.

II – Responsabilités en matière d'examens et du suivi des formations en apprentissage

II.1. Présidences des jurys académiques de BTS et suivi des formations

Christophe CORNOLTI	Sophie CURIEN	Pierre VILLEMAIN
Commerce International*	Gestion de la PME * Banque	Assurance, Notariat, Professions immobilières
NDRC*	SAM *	SIO*
MCO*	Communication	CG* – DCG
GTLA **	Conseils et commercialisation de solutions techniques**	Hôtellerie – Restauration** Tourisme**

(*) BTS pour lesquels l'organisation des examens est académique.

(**) BTS pour lesquels l'organisation inter-académique des examens est assurée par l'académie.
Les autres BTS ont une organisation inter-académique réalisée en dehors de l'académie.

II.2. Suivi des séries technologiques STMG et STHR

Christophe CORNOLTI	Sophie CURIEN	Pierre VILLEMAIN
Série STMG	Série STMG	Série STMG - série STHR